



Cellule personnels

☎ : 01 89 11 87 05

✉ : cellule.personnels@fondationmg.fr

OFFRE D'EMPLOI

(Article 13 alinéa 2 de la convention collective nationale)

- 1) EMPLOI :** Directeur/Directrice du Tourisme Social
- 2) DATE D'EMPLOI :** 01/09/2023
- 3) LIEU DE TRAVAIL :** FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE
36 avenue Général De Gaulle
94300 VINCENNES
Déplacements réguliers à prévoir dans les établissements familiaux
- 4) TYPE CONTRAT :** CDI
- 5) PROFIL :** Dans le cadre d'une création de poste, la Fondation Maison de la Gendarmerie recrute son directeur/sa directrice du Tourisme Social. Sous l'autorité du directeur de la Fondation, le directeur/la directrice du tourisme social supervise, organise et coordonne l'activité des établissements familiaux et des centres de vacances de jeunes (CVJ) dont il a la responsabilité.
- Pour mener à bien sa mission, il/elle s'appuiera sur une gestionnaire des activités touristiques. Jusqu'en septembre 2024, il/elle travaillera en binôme avec le directeur des actions sociales à l'encadrement des CVJ avec ses trois gestionnaires. A partir de cette date il/elle prendra la responsabilité complète des deux pôles : activités touristiques et centres de vacances de jeunes.
- Formation : niveau master 2 en gestion & management ou équivalent
Très bonne maîtrise de l'informatique : suite Office, logiciels de gestion, applications web.
Expérience avérée et vérifiable d'encadrement d'équipe
Capacité à manager à distance et à supporter des déplacements fréquents
- 6) MISSIONS PRINCIPALES :**
- 1. Définir la stratégie commerciale des établissements familiaux :**
 - Élaborer des scénarios prospectifs et proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations du conseil d'administration
 - Élaborer les plans d'action en établissant pour ses services les objectifs et les moyens humains, financiers et matériels
 - Communiquer sur la stratégie auprès des directeurs, directeurs adjoints des établissements et des gestionnaires du service des CVJ.
 - Organiser sur son périmètre d'intervention le déploiement opérationnel des projets en lien avec les autres services de la fondation
 - Contribuer à la préparation des budgets prévisionnels et supervision

des bilans annuels comptables des établissements avec l'appui des directions de la gestion financière et des ressources humaines

- Prévoir les évolutions des établissements notamment les travaux d'amélioration en lien constant avec la cellule des moyens généraux.


2. Organiser et piloter sa direction

- Définir les priorités et coordonner les activités de sa direction
- Suivre la performance des services
- Mettre en place et faire évoluer le système de reporting des managers de sa fonction
- Conduire les entretiens managériaux des managers placés directement sous son autorité
- Accompagner en lien avec la direction des ressources humaines les personnels du service des CVJ et les directeurs dans le management, le développement de leurs compétences et de celles de leurs équipes
- Organiser et contrôler le partage et l'appropriation des informations par l'ensemble des acteurs de son périmètre d'intervention, notamment en animant des réunions
- Intervenir en validant les décisions individuelles et collectives prises par ses managers : gestion des carrières, gestion de crise, gestion du climat social en lien avec la direction des ressources humaines
- Mettre en œuvre les actions relevant de son périmètre contribuant à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec la direction des ressources humaines
- Favoriser la prise d'initiative et l'innovation
- Diriger les prestataires en charge de la maintenance informatique des logiciels de réservation des établissements familiaux et des CVJ en lien avec la cellule informatique
- Assurer la réalisation technique de certains processus informatiques spécifiques (mise à jour du logiciel de réservation, mise à jour des grilles tarifaires, ...) en lien avec la cellule informatique

3. Produire et diffuser l'information relative à son périmètre

- Se tenir informé des principales évolutions (réglementaire, technologique...) dans sa spécialité
- Effectuer le reporting pour son périmètre
- Rendre compte régulièrement de l'activité de la direction et de ses résultats à sa hiérarchie
- Veiller à la diffusion de l'information auprès des encadrants et tous les agents du département ; favoriser l'expression des agents placés sous sa responsabilité, assurer le suivi des propositions exprimées
- Effectuer une veille prospective sectorielle
- Développer et valoriser l'activité de sa direction
- Prendre part aux réunions de l'encadrement supérieur (CODIR et Conseil d'Administration)

4. Mettre en œuvre la démarche client

- Optimiser l'accès aux vacances, aux loisirs et à la culture pour les ressortissants et leurs enfants en facilitant le parcours client
 - Informer et communiquer en lien avec la direction de la communication
 - Accompagner les directeurs d'établissement et les gestionnaires des CVJ dans la conception des produits attractifs
 - Définir les pistes d'amélioration et œuvrer à la mise en place des actions
 - Optimiser la satisfaction client
- 

7) SAVOIR-ÊTRE :

- Sens de la communication
- Sens de la confidentialité
- Capacité d'encadrement
- Sens des responsabilités
- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Être force de proposition
- Faire preuve d'initiative
- Faire preuve de dynamisme et positiver
- Être organisé et méthodique
- Forte capacité d'adaptation et de prise de recul.

HORAIRES : Forfait jour (218)

8) LOGEMENT : Non prévu

9) BRUT MENSUEL : 3978.49 euros Niveau G 7 points de la grille en vigueur

10) CANDIDATURE : Pour plus de renseignements, contacter Madame MASSE au 01 89 11 87 05

Adresser CV et LM à la cellule du personnel par courriel : cellule.personnels@fondationmg.fr

Jérôme SARRAZIN
Directeur



